



**CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES**

**RELEVÉ D'EFFETS À PAYER
AU 17.11.2025
POUR INFORMATION**

Votre agence

Saint Cere
1 Boulevard Jean Lurcat
46400 St Cere
Tél : 05 65 10 64 07
Fax : 05 65 10 33 11

00812 EFFE463 00860

Votre Conseiller

Johanna Loudes
Tel : 06 31 85 87 36

S.A.R.L. NOMADE
7 AVENUE DES MAQUIS
46400 ST CERE

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

ST CERE, le 17 Novembre 2025

Votre contrat n° 01215051532 en EUR

Madame, Monsieur,

Je vous adresse le relevé d'effets à payer n° 00000109 à échéance du 24.11.2025.

Si vous souhaitez rejeter un ou plusieurs effets, vous devez nous en informer avant le 24.11.2025. Vous pouvez soit nous retourner le bordereau joint en indiquant pour chaque effet concerné le motif du rejet, soit effectuer cette démarche sur votre espace Crédit Agricole en ligne ou EDI, si vous avez souscrit à ces services.

Sans action de votre part, les effets codifiés " P " seront débités de votre compte et les effets codifiés " R " et " S " seront rejetés. Vous disposerez encore de quatre jours ouvrés après le débit de votre compte pour demander un rejet à votre agence.

Bien à vous,

ISABELLE BONNET
Le directeur d'agence

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue Francois Verdier 81000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR231317_01TOAZ.

002100 0001 0001 000002 000002 000536
5025 251118 000942



CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES

RELEVÉ D'EFFETS A PAYER en EUR n° 00000109
Date de règlement : 24.11.2025

(partie à conserver)

S.A.R.L. NOMADE
COMPTE COURANT EN EURO 01215051532



RELEVÉ n° 00000109
EFFET en EUR A
REJETER
Date de règlement :
24.11.2025

(partie à retourner à l'agence pour le 24.11.2025)

S.A.R.L. NOMADE
COMPTE COURANT EN EURO
01215051532

Nom du tireur	N° EFFET	* Réf tiré	Date Echéance	Montant en EUR	o	N° EFFET	Montant en EUR	Décision
UNION LA QUERCYNOISE	17410348	0 0000098164	24/11/2025	546,04	P	17410348	546,04	
Nombre d'effet(s) 1						Total 546,04		Date et signature
								Total rejet :

Motif rejet : 70 = tirage contesté 71 = reçu à tort déjà réglé 72 = code acceptation erroné 73 = montant contesté 74 = date d'échéance contestée 90 = paiement partiel

* ACC : 1 = Effet accepté 2 = Billet à ordre 0 = Effet non accepté
° AVIS : P = payé R et S = rejeté